

# Vae

Validation des Acquis >>> de l'Expérience AQUITAINE

Pour obtenir un rendez-vous sur l'un des sites d'accueil,  
contactez le Point relais conseil du département.

> **Dordogne**

CIBC Solutions RH  
www.cibcsolutionsrh.fr  
05 53 45 46 90

> **Gironde**

CIBC 33  
www.cibc.net  
05 57 54 25 00

> **Landes**

CIBC Sud Aquitaine  
www.cibcsudaquaine.net  
05 58 46 13 62

> **Lot-et-Garonne**

CIBC Solutions RH  
www.cibcsolutionsrh.fr  
05 53 66 87 66

> **Pyrénées-Atlantiques**

CIBC Sud Aquitaine  
www.cibcsudaquaine.net  
Béarn 05 59 27 39 69  
Pays Basque 05 59 55 88 05



Les Points relais conseil (PRC)  
sont financés par le Conseil  
régional d'Aquitaine pour :

- > Vous **informer** sur la démarche de VAE dans le cadre d'une réunion d'information collective.
- > Vous apporter **un conseil personnalisé** dans la construction de votre parcours :
  - en clarifiant avec vous votre projet,
  - en identifiant les expériences utiles pour la VAE,
  - en analysant leur pertinence par rapport à la certification envisageable,
  - en vérifiant les différentes hypothèses,
  - en vous orientant vers les interlocuteurs compétents.
- > Vous proposer **un suivi**, 6 mois après votre entretien individuel, en cas de difficultés rencontrées.
- > Vous proposer des solutions pour terminer votre parcours en cas de validation partielle.

- > En savoir plus auprès d'Aquitaine Cap Métiers  
[www.aquitaine-cap-metiers.fr](http://www.aquitaine-cap-metiers.fr)



Le calendrier des réunions d'informations collectives est accessible sur [www.aquitaine-cap-metiers.fr](http://www.aquitaine-cap-metiers.fr)

# Vae

Validation des Acquis >>> de l'Expérience AQUITAINE

Juin 2013

Document réalisé par Aquitaine Cap Métiers - CRIS VAE  
Mission financée par le Conseil régional d'Aquitaine et le FSE pour informer les acteurs de la VAE, animer et professionnaliser les Points relais conseil

Votre expérience,  
un atout pour obtenir un diplôme



Informez-vous auprès  
des Points relais conseil  
en VAE d'Aquitaine

# > Les Points relais conseil VAE en Aquitaine



**Vous avez au moins 3 ans d'expérience professionnelle**

(en rapport avec le contenu d'un diplôme à visée professionnelle)

## >>> Vous avez un projet ?

- négocier une promotion ou une évolution professionnelle
- changer ou rechercher un emploi
- accéder à une formation
- obtenir une reconnaissance personnelle

## >>> Vous êtes

- salarié(e)
- non salarié(e)
- agent de la fonction publique
- demandeur d'emploi
- **bénévoé**  ayant une expérience associative, syndicale ou autre

## >>> Vous pouvez obtenir

- un diplôme
- un titre
- un certificat de qualification professionnelle

par la **Validation des Acquis de l'Expérience**

**Venez vous informer et être conseillé(e) gratuitement auprès d'un Point relais conseil**



Les missions de PRC sont confiées en Aquitaine aux Centres Interinstitutionnels de bilan de compétences. 60 sites d'accueil répartis sur la région.

